

Partages et permissions NTFS

Windows 2000 a repris le système de permissions NTFS et de partage des fichiers conçus pour Windows NT. La version 2003 apporte quelques améliorations; la plus importante d'entre elles étant que les nouveaux paramètres de permissions par défaut sont désormais beaucoup plus sûrs qu'avec les versions précédentes.

Les autorisations de partage sont probablement les méthodes de contrôle d'accès les plus simples à mettre en place dans le cadre d'un serveur Windows, mais rappelez-vous que ces autorisations prennent uniquement effet lorsque vous essayez d'accéder à un ordinateur via le réseau. N'oubliez pas qu'une autorisation par niveau de partage correspond uniquement au niveau d'accès maximum autorisé.

Si vous ne disposez d'autorisation de lecture pour le partage, vous pouvez seulement lire l'élément auquel vous vous êtes connectés à distance. Si vous souhaitez contrôler tout ce qui se trouve dans le partage, vous aurez besoin d'un contrôle complet au niveau du partage lui-même.

Attention cependant, bien que l'autorisation de partage corresponde au niveau maximum d'accès vous pouvez toujours limiter ce dernier au niveau des fichiers et des répertoires grâce aux permissions NTFS.

Depuis Windows 2000, nous avons à notre disposition une nouvelle fonctionnalité nommée autorisations héritées. Il est toutefois possible de supprimer les autorisations héritées à l'intérieur d'une arborescence. Cela ajoute davantage de souplesse dans la mise en place des permissions NTFS.

Permissions de partage

Dès qu'un partage est appliqué sur une ressource disque, le droit par défaut est Contrôle Total pour le groupe « Tout le Monde ». Il est à noter que c'est la seule sécurité effective pour des partitions FAT.

Les permissions ci-dessous vont de la plus restrictive à la moins restrictive.

- *REFUSER*
- *LIRE : les utilisateurs peuvent lire les fichiers et exécuter les programmes.*
- *MODIFIER: Lire + Modification des fichiers et répertoires du partage.*
- *CONTROLE TOTAL.*

Ces règles sont identiques sur les partitions FAT et NTFS.

IMPORTANT :

Si un cumul de partages se produit sur une ressource, c'est le droit le moins restrictif qui « l'emporte » sauf dans le cas de la permission Refuser qui l'emporte dans tous les cas de figure.

Exemple : si une ressource se voit attribuer la permission de partage ***modifier pour l'utilisateur toto*** et ***Contrôle total pour le groupe Utilisateurs*** dont fait partie toto, la permission résultante sera **Contrôle total**.

Permissions NTFS

Les permissions NTFS s'appliquent sur les dossiers et les fichiers qui ne sont pas à confondre avec les permissions de partage. Il s'agit ici d'un élément de sécurité propre à la famille NT. Pour disposer des droits pour attribuer des permissions, il faut être soit Propriétaire, Administrateur ou disposer des permissions NTFS : Contrôle Total, Modifier les permissions ou Appropriation.

Les permissions NTFS propres aux dossiers/répertoires ci-dessous, vont de la plus restrictive à la moins restrictive :

- REFUSER
- ECRITURE
- LECTURE
- AFFICHER LE CONTENU DU DOSSIER
- LECTURE ET EXECUTION
- MODIFIER
- CONTROLE TOTAL

Les permissions propres aux fichiers, ci-dessous, vont de la plus restrictive à la moins restrictive :

- REFUSER
- ECRITURE
- LECTURE
- LECTURE ET EXECUTION
- MODIFIER
- CONTROLE TOTAL

IMPORTANT :

Lors d'un partage d'un répertoire sur une partition NTFS, la permission effective sur un fichier sera la permission la plus restrictive entre la *permission de partage* et la *permission locale NTFS*.

Exemple : partage en **contrôle total** pour un utilisateur dont les droits locaux sont **Lire**, la permission effective est **Lire**.

- Si un cumul de permissions NTFS se produit sur un fichier ou un dossier, c'est la plus restrictive qui l'emporte.
- Les permissions sur les fichiers l'emportent sur les dossiers.
- La permission REFUSER l'emporte sur toutes les autres, quel que soit le cas de figure.
- Les permissions appliquées à un dossier seront propagées aux répertoires « enfants » du fait de l'héritage, à moins d'avoir coupé l'héritage.
- Si une permission demandée par un utilisateur n'est pas spécifiée par le cumul des permissions, alors l'accès est refusé.

Quelques règles sont à connaître lorsque l'on procède à une copie ou un déplacement de fichiers et/ou dossiers.

- L'utilisateur qui effectue la copie devient propriétaire du fichier ou du répertoire.
- Les permissions affectées au fichier copié, sont celles affectées au répertoire destination (attention au dossier FAT).

- Lors d'un déplacement dans une même partition, les permissions sont inchangées.
- Déplacement vers une autre partition, cela correspond au même cas de figure qu'une copie.